



Fleur d'or 2011

BITCHE

Journal municipal - 1^{er} et 2^e trimestre 2011



De l'or pour Bitché !

Concours communal de fleurissement.



Inscriptions jusqu'au
15 juin 2011
Voir page 9

Concours photo.



Du 1^{er} mai au 30 octobre
Voir page 9

Médiévales 2011.



**GRATUIT
POUR LES BITCHOIS**

Voir les modalités page 17

SOMMAIRE

■	EDITORIAL
■	A LA UNE
■	VIE MUNICIPALE
■	CADRE DE VIE
■	ANIMATIONS
■	EVENEMENTS
■	TOURISME
■	ENVIRONNEMENT
■	CULTURE / TRANSFRONTALIER
■	ETAT CIVIL



<http://www.ville-bitche.fr>

Directeur de publication : Gérard HUMBERT.

Conseiller éditorial, conception et mise en pages :

Christian COLLING

Comité d'écriture et de lecture : Roland HOFF, Pascal LEICHTNAM, Marie-Madeleine CHRISTEN, Josiane NOMINE, Delphine DESCOURVIERES, Maria MERCKEL, Gérard MISSLER, Jacquy GAENG, Jacques BRASSEUR.

Crédit photo : Mairie de Bitche, Jacquy GAENG, Gérard MISSLER, Valérie DEGOUY, Républicain Lorrain, Christian et Michel KLEIN, Jean-Marie LETZELTER (RL).

Dépôt légal : Avril 2011

Service de communication :

Mairie de Bitche,

31, rue Maréchal Foch,

57232 BITCHE Cedex,

☎ : 03.87.96.00.13

mail : mairie@ville-bitche.fr

Tarifs - spectacle equestre.

Services	Tarif (*)
Accès spectacle adultes individuels	7,00 €
Accès spectacle enfants individuels	5,00 €
Accès groupes adultes à partir de 10 personnes	5,00 €
Accès groupes enfants à partir de 10 personnes	4,50 €
Tarif journée (accès ateliers + spectacles, formule réservée aux groupes d'enfants)	6,00 €

(*) Prix par personne

Ces tarifs n'incluent pas le Jardin pour la Paix.

ATTENTION : Les jours de spectacle, la carte de résident bitchois (qui donne habituellement accès au plateau supérieur) ne sera pas valable.

Par contre, la carte des Amis de la Citadelle (disponible à la Citadelle au prix de 15 €) permettra l'accès au spectacle et plus de l'accès au plateau supérieur et aux souterrains.

Page 4 de couverture.

Le secret du chevalier, spectacle équestre médiéval

Joutes et prouesses d'agilité - Jeux médiévaux et combats

Citadelle de Bitche, du 1^{er} juin au 31 août 2011

Tous les jours du mercredi au dimanche

Représentations à 14h30 et 16h30

Cette année, les Médiévales sont de retour avant l'heure à la Citadelle de Bitche ! De preux paladins vont en effet, du 1^{er} juin au 31 août, investir le vieux château seigneurial. Sur l'invitation de son Excellence le comte Frédéric, ils vont se livrer à d'exaltantes émulations équestres pour tenter de séduire la mystérieuse héritière.

« Le Secret du Chevalier » est un spectacle équestre alliant le sensationnel et le raffinement. Les chevaleresques péripéties s'enchaînent au fil d'une passionnante intrigue dont le dénouement s'annonce tant inattendu que prodigieux.

Spectacle tous publics de 40 minutes présenté par les chevaliers de Cascades et Fantaisies équestres.

Ateliers enfants et scolaires :

Les ateliers de découverte pour les groupes d'enfants et scolaires ont lieu le matin à partir de 10h00 : découverte de performances d'agilité du Moyen-âge (jonglage)...

Les groupes seront encadrés et pourront se restaurer (repas non fournis) sur place.

Les groupes assisteront au spectacle de 14h30.

Pendant cette période, les autres tarifs habituels de visite de la Citadelle (parcours cinématographique) demeurent valides à l'exception du tarif « plateau » qui ne sera applicable que les lundis et mardis.

Pour tout renseignement : 03.87.96.18.82 / www.citadelle-bitche.com / Office de tourisme intercommunal du Pays de Bitche : 03.87.06.16.16

EDITORIAL

Chères Bitchoises, chers Bitchois,

2011 sera une année quelque peu particulière. Après 3 années d'efforts, 3 années de restrictions budgétaires, la ville n'est plus détectée dans le réseau d'alerte dans lequel elle se trouvait depuis 2008 : une récente note de la trésorerie nous a appris l'heureuse nouvelle, mais la même note nous demande d'être attentifs dans la mesure où nos capacités d'investissement sont encore bien fragiles.

Certes, nous n'avons pas pu échapper à la dure nécessité d'augmenter encore légèrement le taux de nos taxes (ce qui rapportera 72 225 €), et ce afin de pouvoir maintenir les services publics existants (un exemple, entre autre, le déneigement 2010/2011 nous a coûté près de 70 000 € contre 140 000 € l'an dernier). Nous allons encore accentuer nos efforts pour économiser au mieux de nos possibilités.

L'annuité de la dette par habitant est passée de 209.10 € en 2007 à 172.39 € en 2010 et sera probablement de 169.35 en 2011.

Le budget 2011 reste sincère et nécessite toujours une très grande maîtrise des dépenses de fonctionnement ainsi qu'une amélioration des recettes. En tant que gestionnaires des deniers de la commune, nous sommes confrontés à des choix quelquefois difficiles : soit ne plus entreprendre d'investissements et ainsi perdre l'enveloppe PACTE 57 (subventions départementales) dont nous pouvons disposer, soit maintenir certains investissements et les financer (par la vente de patrimoine communal, l'augmentation des taux d'imposition, voire par un emprunt raisonnable). L'enveloppe du Plan Local de Redynamisation (3.5 Millions d'Euros) a été affectée pour plus de la moitié à la fibre optique (dont bénéficie Bitche), pour l'autre moitié à des équipements touristiques ou fonctionnels au niveau de la Communauté de Communes du Pays de Bitche (qui bénéficient également à Bitche). En ce qui concerne 2011, malgré la baisse des aides de l'Etat, nous procéderons essentiellement à des travaux de mise en sécurité (réfection du gymnase de l'Ecole Baron de Guntzer, réfection des sols de l'Ecole des Remparts, réfection du sol du Cosec, réfection du sol de l'Espace Cassin), nous réaliserons une aire de camping car, nous participerons à la réalisation d'une Aire d'Accueil des Gens du Voyage à Sarreguemines et nous commencerons à réhabiliter les chalets du VVF.

On ne gère pas en fonction des mensonges grossiers d'une opposition toujours en campagne et qui n'a rien de constructif à proposer (comme vous pourrez le lire dans la page qui lui est réservée), mais en fonction de la situation de crise de laquelle nous venons de sortir. Malgré notre fragilité financière, nous avons des capacités à rebondir pour faire face ensemble aux enjeux de notre ville, à savoir la sécurité des biens et des personnes, la solidarité vis-à-vis des plus démunis, la qualité d'accueil et d'enseignement de nos écoles, la maîtrise des consommations d'énergie, la recherche d'économies partout où cela est possible, le respect des biens collectifs, le maintien de la qualité, de la diversité et du dynamisme de notre vie associative. Voilà nos priorités qui seront déclinées tout au long de l'année 2011.

J'aurais pu vous faire un éditorial enthousiaste, faussement optimiste, cela n'aurait pas été responsable de ma part, et vous auriez eu raison de ne pas me croire. Ma ligne de conduite ne changera pas : transparence, objectivité et réalisme guideront nos choix.

Je voudrais enfin profiter de ce premier bulletin de l'année pour remercier encore une fois toutes celles et tous ceux qui m'ont apporté leurs suffrages lors des dernières élections cantonales. Je serai à la hauteur de la tâche qui m'attend, je me battrais pour l'ensemble de notre canton, et contrairement à ce qu'affirment certains petits esprits chagrins, ce n'est pas pour autant que je serai moins disponible pour ma ville. (L'opposition n'a-t-elle pas brillé par son absence lors du mandat précédent ?)

Bitche a encore des ressources. On reconnaît les efforts que nous avons consentis, on reconnaît la qualité de nos animations, on reconnaît l'embellissement de notre cité, on nous envie notre cadre de vie, et tout cela au plan local, départemental, régional, et même national.

Je compte sur votre soutien et sur le civisme de tous. Notre ville sera ce que nous en ferons ensemble.

Gérard HUMBERT
Conseiller Général
Maire de Bitche



A LA UNE

CENTENAIRE



Une petite délégation d'élus a rejoint la famille Auer au restaurant «Le Strasbourg» au moment du dessert pour souhaiter un heureux anniversaire à Mme Auer qui a fêté ses 100 ans cette année.

JUMELAGE



Gérard Humbert, accompagné d'une poignée d'élus, du couple princier et de quelques membres de l'IVB a assisté à la Kappensitzung de Lebach, resserrant une fois encore le lien amical entre nos deux villes.

CAVALCADE.



La cavalcade à travers les rues de la ville a de nouveau eu un succès fou. A noter la participation active du Colonel Geoffroy de La Rouzière sur le char d'honneur à côté du Maire et de M. Colling.

KAPPENSITZUNG A BICTHE



Gérard Humbert et Arno Schmitt le maire de Lebach ont récompensé les nombreux artistes lors de la soirée carnavalesque organisée à la salle Cassin.

VISITE A YUTZ



Le projet de maison pour la petite enfance avance. Le maire, accompagné d'une délégation, a été accueilli à Yutz pour visiter un bâtiment similaire, histoire de faire les bons choix...

COMMEMORATION



Cette année, la commémoration du 8 mai aura été très intense. Plusieurs récipiendaires ont été décorés par le Colonel de La Rouzière et par le Lieutenant Colonel Rauch en présence de Gérard Humbert, Maire et Conseiller Général.

[bitchoun']

Fin d'année riche en émotions.



La fin de l'année a été chargée en émotions et en rencontres magiques. St Nicolas et Père Noël ont apporté de nombreuses friandises et beaucoup de cadeaux aux enfants du centre multi-accueil. Les enfants, ravis par toutes ces nouveautés se sont jetés avidement sur les cadeaux du Père Noël.

Au début de l'année, les petits des Bitchou'n ont préparé l'Epiphanie. Ils ont confectionné des couronnes et tiré la galette des rois.

Pour la Chandeleur, les enfants ont préparé de délicieuses crêpes qu'ils ont ensuite dégustés avec de la confiture, de la compote et de la pâte à chocolat... les moustaches n'en finissaient pas de se dessiner sur les visages !

Les mamies ont aussi été gâtées par leurs chérubins qui ont confectionné un joli cadeau à l'occasion de la fête des grand-mères.

Pour mardi-gras, petits et grands ont sorti leurs plus beaux déguisements. Clowns, princesses, petites abeilles et coccielles, pirates et soldats se sont retrouvés dans un décor joyeux et coloré. Le personnel a proposé aux enfants de les maquiller, de faire des ballons sculptés, de danser et de chanter sur des airs joyeux.



Dans un premier temps, la barbe de Saint Nicolas et sa grosse voix impressionnent toujours, ensuite, la confiance s'installe. Que du bonheur!

[social]

Atelier couture : un atelier qui s'étoffe !



L'atelier couture mis en route en janvier 2010 s'agrandit !

En effet, aux deux séances du lundi et du vendredi animées par Mme Christiane LORRAIN, se rajoute une séance supplémentaire le jeudi après midi, animée par Mme Albertine JACOBY, conseillère municipale. Elle s'adresse aux couturières confirmées. L'atelier effectue de belles confections comme vous avez pu le constater lors du carnaval, début mars, notamment avec le costume du prince et de la princesse.

L'atelier se prépare maintenant à la prochaine manifestation, les médiévales européennes 2011, avec la confection de costumes médiévaux, tissus achetés chez Mme Isabelle TISNE, une enseignante de Bitche, située 15 rue J.J.Kieffer. Nous la remercions au passage pour les dons de tissus au profit de notre atelier.

Pour Christiane Lorrain et Albertine Jacoby, l'atelier couture est l'occasion de transmettre un savoir et de créer du lien social.

[p é r i s c o l a i r e] Le «péri» de sortie!



Chaque année, l'équipe du périscolaire organise en janvier une sortie originale particulièrement appréciée des enfants.

Mercredi 26 janvier 2011, 38 enfants du périscolaire ont accompagné les animatrices à la traditionnelle sortie de début d'année : Yoopipark, Mac Donald et Cinéma. Départ du centre périscolaire (école Louis Pasteur) «tranquillou» après un petit goûter et direction l'Alsace pour rejoindre le Yoopipark à Schweighouse sur Moder, afin de profiter durant deux heures des toboggans, boudins, piscine à boules, foot de salle, parcours d'obstacle et bien entendu les trampolines géants.

Tous les efforts fournis sur les trampolines ont été récompensés par un repas au Mac Donald à Haguenau.

Une fois requinqué, direction le cinéma Megarex de Haguenau, où chacun a pu choisir son film entre : Raiponce, Megamind et le troisième volet de Narnia pour les plus grands. Retour au bercail vers 18h00, eh oui les parents, la journée de repos est terminée, mais ne vous inquiétez pas, une autre sortie est prévue vers la fin de l'année scolaire...A bon entendeur !!!!

[formation] Stage BAFA à Bitche.

La Ville de Bitche a proposé un centre aéré du 2 au 6 mai 2011 à l'école Louis Pasteur à Bitche.

Trois animatrices BAFA y ont encadré 18 à 25 enfants de 3 à 12 ans. Elles ont proposé des animations librement inspirées des contes de Beatrix Potter (Auteur des aventures de Pierre Lapin, Flopsaut, Trotsaut, Thomasine Souricette et bien d'autres...).

Les enfants ont, entre autres, confectionné les 3 lapin-épouvantails (le papa, la maman et l'enfant) qui ornent désormais le jardin « Ode à la Patates » près de la Porte de Strasbourg à Bitche.

Le dernier jour du centre aéré, les enfants ont aidé les jardiniers à planter les «patates». Ils étaient présents lors de l'installation des épouvantails et des nichoirs qu'ils ont d'ailleurs fabriqués et décorés.

Les enfants ont également pu profiter de la présence exceptionnelle de Pierre Lapin «en personne».

La présence en parallèle du stage de formation de base du BAFA (des futures animateurs), a permis d'organiser un grand jeu ayant pour but de trouver une petite amie à Pierre Lapin, bien seul dans sa cage. Mission accomplie pour les enfants et ces futurs animateurs. C'est ainsi que c'est terminé le centre aéré et l'école a repris. C'est promis nous serons là au mois de juillet, pour remettre ça. Alors à bientôt !



Message personnel aux participants du centre : Pierre Lapin nous a contactés, il se porte bien et vous remercie des bons soins que vous lui avez apportés...



[centre aéré]

Accueil de Loisirs Sans Hébergement.

La Ville de Bitche organise à nouveau un Accueil de Loisirs Sans Hébergement (Centre aéré) dans les locaux de l'école Louis Pasteur du 4 au 22 juillet 2011. Ce centre s'adresse aux enfants de 3 à 12 ans.

Différents groupes d'âge seront organisés et les plus grands pourront choisir parmi différentes thématiques (sportives, artistiques ou ludiques). Les inscriptions se feront uniquement à la semaine. Une journée de sortie aura lieu chaque vendredi.

Les tarifs comprendront les accueils, les animations, sorties et transports, repas de midi et goûters. Pour la troisième année consécutive, une nuitée sous tipi sera proposée aux plus téméraires (nuitée en surcoût). Les inscriptions seront ouvertes dès la mi-mai 2011.



L'école Louis Pasteur accueillera cette année à nouveau le centre aéré organisé par la ville et tant apprécié des enfants... et des parents. Il répond à un réel besoin.

Renseignements et inscriptions :
www.ma-formation-bafa.fr (région Alsace)

Mairie de Bitche, Service Périscolaire
31 rue du Maréchal Foch
57 230 BITCHE

Tél. : 03 87 96 00 13 // 06 79 81 04 28



[V.M.E.H]

Bourse aux vêtements.

La 6^{ème} édition a eu lieu le 6 mars dernier à Cassin. Le public était, comme à son habitude, particulièrement présent au rendez vous.

55 exposants ont ainsi proposé à la vente leurs articles d'occasion à des prix fort intéressants. La V.M.E.H a largement contribué à la réussite de cette manifestation. En effet, son président M. SCHMITZ et Monsieur STEYER ont exposé ensemble des photos sur la faune et la flore du Pays de Bitche. Le public a ainsi pu découvrir ou redécouvrir certaines espèces animales et végétales.

La manifestation sera reconduite en octobre 2011 sur le thème des habits automne et hiver. Les inscriptions se feront à partir du 15 septembre 2011.

[Expérimentation]

Un nouveau service au CCAS.

Après plusieurs mois de réflexion et suite à un questionnaire réalisé auprès des Seniors de la Commune en décembre 2010, le Centre Communal d'Action Sociale a décidé de mettre en place un service d'**accompagnement au déplacement** pour personnes âgées et/ou isolées de la commune.

Ainsi, le CCAS a sollicité et obtenu l'agrément pour l'engagement d'un jeune en contrat civique. Cet agrément a été délivré par la Direction Régionale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale de Metz.

La mission proposée consiste à créer et expérimenter un service d'accompagnement destiné aux personnes âgées

de Bitche dans le cadre de leurs déplacements quotidiens (courses, visites familiales, rendez-vous administratifs...) au sein de la commune ou sur la zone géographique de la Communauté de Communes du Pays de Bitche.

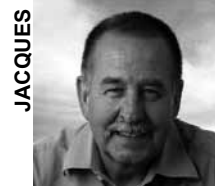
Un règlement intérieur, permet de définir les conditions d'accueil et de transport des personnes (coût, mode d'inscription, facturation) et précise les exceptions pour lesquelles la prise en charge ne peut se faire (affection longue durée,...).

Pour tout renseignement adressez-vous en mairie au service social communal au 03 87 96 00 13.

[armée]

Le C.F.I.M. ou Centre de Formation Initiale des Militaires du Rang.

BRASSEUR



JACQUES
Correspondant défense de la Ville de Bitche.



Comment tenir un check-point ?

Depuis l'été dernier, une nouvelle unité militaire est arrivée à Bitche en plus de notre glorieux 16^e Bataillon de chasseurs, à savoir : le C.F.I.M.

Cette unité bien que soutenue en partie par le 16^e B.C. en particulier sur le plan de l'alimentation et de l'hébergement est une unité distincte commandée actuellement par le chef d'escadron (Commandant) Bruno LE-DUC.

L'armée de terre est composée de trois catégories de personnels militaires : les officiers, les sous-officiers et les engagés volontaires. Les deux premières catégories disposent d'écoles de formation initiale (Saint-Cyr-Coëtquidan pour les officiers, Saint-Maixent pour les sous-officiers). En ce qui concerne les engagés volontaires, jusqu'à une date récente, ils étaient formés dans leur unité d'affectation.

Tous ceux qui ont effectué leur service militaire se souviennent de leur formation initiale qu'on appelait les « classes » qu'ils effectuaient dès leur incorporation dans le régiment où ils étaient affectés.

Afin de standardiser, d'homogénéiser la formation générale initiale (F.G.I.) des engagés volontaires, il a été décidé que

cette formation aurait lieu à l'échelon des « brigades » et c'est la raison pour laquelle ont été créés les C.F.I.M. Dans le Nord-Est de la France les C.F.I.M. sont localisés à Bitche, Verdun (55) et Valdahon (25). Il devrait être créé un double-C.F.I.M. à Dieuze.

Le C.F.I.M. de Bitche dépend de la brigade de renseignement basée à Oberhoffen, il est chargé de la F.G.I. des nouvelles recrues engagées au titre des régiments rattachés à cette brigade :

- le 2^e régiment de Chasseurs d'Oberhoffen,
- le 44^e régiment de transmissions de Mutzig,
- le 54^e régiment de transmissions d'Oberhoffen,
- le 61^e régiment d'artillerie de Chaumont,
- le 28^e groupe géographique d'Oberhoffen.

Calendrier des associations patriotiques.

- 28 mai 2011 – assemblée générale du Souvenir Français.
- 11 juin 2011 – assemblée générale des anciens du 57^e R.A.
- 3 et 4 septembre 2011 – cérémonie de El Mounghar avec les anciens du 2^e R.E.I.
- 3 décembre 2011 – fête de la Sainte Barbe pour les anciens du 57^e R.A.

VIE MUNICIPALE

A cela il convient d'ajouter deux régiments qui ne sont pas embrigadés :

- le 1^{er} régiment d'hélicoptère de combat de Phalsbourg,
- le 3^{ème} régiment de hussards actuellement stationné à Immendingen (Allemagne) et qui devrait rejoindre Metz prochainement.

Il comprend un « socle » de permanents de 28 personnes composé d'une équipe de commandement et d'un pôle de formation dans lequel on trouve des instructeurs spécialisés : sport, tirs, etc. A ce socle il faut ajouter les sections à l'instruction « de passage ». Ces sections comprennent chacune 15 gradés d'encadrement et 40 engagés volontaires à l'instruction. Actuellement le C.F.I.M. de Bitche compte trois sections d'instruction, en Avril-Mai prochain il devrait y en avoir huit. L'ensemble de ces sections est commandé par un capitaine commandant d'unité, assisté d'un adjoint, ils font partie du socle.

La formation initiale est une période très dense qui impose un changement de rythme de vie et qui prépare aux conditions d'exécution du métier de soldat en opération. A l'issue d'une semaine d'incorporation effectuée au sein du régiment d'affectation, les jeunes engagés, accompagnés de leurs cadres de contact, rejoignent leur C.F.I.M. Il est à noter que les dits cadres de contact se seront rendus auparavant à deux reprises au C.F.I.M. pour une éventuelle remise à niveau de leurs connaissances et pour préparer de la meilleure manière la F.G.I. de leurs engagés.

L'instruction se déroule durant douze semaines avec un contrôle continu des connaissances, elle se termine par un rallye de fin de formation et est close par une cérémonie militaire avec remise de l'attestation de Formation Générale Militaire.



Visite du CFIM par le Général d'armée chef d'état-major de l'armée de terre..

Quelques repères sur la formation :

- entraînement physique, aguerrissement, goût de l'effort et esprit de groupe,
- apprentissage du métier de soldat au travers de l'entraînement au combat, du tir et de la vie sur le terrain,
- connaissance du milieu militaire (règlements, droits et devoirs).

Ceci sur un rythme soutenu :

- pratique du sport (3 fois par semaine),
- instruction en extérieur (plusieurs fois par semaine),
- activités de nuit (1 fois par semaine au minimum),
- activités certains week-ends,
- permission de 72h toutes les 3 semaines.

A l'issue de ces douze semaines les jeunes engagés volontaires regagnent alors leur corps d'origine où ils continuent de s'instruire en suivant une formation de spécialité.



La formation de ces hommes et de ces femmes privilégie les activités physiques, développant entre autre le goût de l'effort et l'esprit de groupe. Cela se fait à travers la vie sur un terrain unique que seul le camp de Bitche peut offrir.

L'expression démocratique ne se réduit pas, et c'est heureux, à la seule fréquentation des urnes. Nous souhaitons lui donner tout son sens en permettant à l'équipe d'opposition de s'exprimer sans censure dans le bulletin municipal.

Le Groupe d'Opposition : « BITCHE PERSPECTIVES »

Le groupe d'opposition municipale «Bitche Perspectives», à défaut de conseil municipal tient tout de même à apporter quelques remarques quant à la gestion de notre cité fortifiée.

Estivales : Après avoir enlevé les Estivales du centre ville, la municipalité persiste dans son action de centraliser les Estivales 2011 sur le site de la Citadelle. Il faut bien rentabiliser les frais engagés sur plusieurs années! Et ceci malgré les demandes des commerçants et des associations bitchoises, de revenir à l'ancienne formule. De plus le groupe d'opposition s'interroge sur le mode d'organisation préconisé pour 2011, gestion laissée à l'Inter-association de la Ville de Bitche (I.V.B.). En a-t-elle, la capacité et les moyens ? De même les tarifs proposés, 19 ou 22 €, nous semblent plus qu'excessifs. Certes la gratuité pour les bitchois, a été obtenue après l'intervention des associations lors de la réunion bilan !

Animations des fêtes de fin d'année : Que dire des illuminations de rues! Où sont passés les décorations des années précédentes? Aucune décoration digne de l'occasion. Beaucoup de guirlandes en mauvais état... Un marché de Noël bien tristounet, gênant la circulation et les commerçants. Heureusement l'initiative de l'A.C.A.B. (commerçants et artisans), en collaboration avec certaines associations locales, a égaillé durant un week-end la période de Noël. Une initiative peu soutenue et boudée par la majorité municipale.

Déneigement : Une fois de plus par souci d'économie et d'un manque de personnel(!), la sécurité de nos concitoyens a été mise en danger lors des épisodes neigeux. A quoi servent nos impôts ? Il est vrai que pour l'équipe en place, le manque de moyens, la crise, la situation financière, ont toujours bon dos. Cela fait 3 années que l'équipe «Bitche d'Abord» est aux affaires et elle est encore et... encore en campagne électorale!

Où sont leurs projets et la démocratie participative tant annoncée en période électorale. Plusieurs commissions ne se sont jamais réunies depuis le début du mandat.

Enfin inimaginable pour une commune de près de 6000 habitants : Depuis plus de 4 mois le Conseil Municipal n'a pas été convoqué allant à l'encontre du Code Général des Collectivités qui stipule une réunion obligatoire par trimestre. Nous sommes déjà au deuxième trimestre 2011 et le dernier Conseil date du 3 décembre 2010. Et le report au mois d'avril du Débat d'Orientation Budgétaire et du vote du budget 2011, pour cause d'élections cantonales, ne permet pas de déroger à la règle de la tenue d'un conseil municipal par trimestre.

Tout aussi alarmant :

- Pour n'avoir pas présenté des dossiers de demande de subventions auprès de la Préfecture, la ville a perdu dernièrement les subventions du Plan Local de Redynamisation du Pays de Bitche et qui se chiffre en millions d'Euros.

- Par négligence de la municipalité, nous avons déjà perdu les subventions Européennes et une bonne partie des subventions Régionales et Départementales pour le VVF, qui avaient été obtenues par l'ancienne municipalité.

Ce sont donc les bitchois qui payeront l'addition avec leurs impôts (+ 25% depuis 2008).

- Par négligence la ville de Bitche a été condamnée par le Tribunal Administratif de Strasbourg à payer des dommages et intérêts à une société immobilière parce que la municipalité n'a pas répondu à une demande de permis de construire dans les délais légaux.

- Dans le bulletin municipal de décembre 2010, le groupe d'opposition a évoqué la possibilité de ne plus revoir le Rallye de France sur les terres bitchoises. Crainte qui s'est malheureusement avérée exacte. Mais si l'équipe majoritaire avait de manière plus efficace, démontré une plus grande volonté d'organiser cette manifestation en 2010, Bitche aurait certainement encore eu en 2011 cette épreuve sportive d'envergure mondiale. Quel gâchis.

Enfin avec l'élection de M. Gérard HUMBERT en tant que Conseiller Général du Canton de Bitche, peut-on espérer obtenir cette fois ci des subventions pour redynamiser notre ville ? Mais pour cela, il faudrait être ambitieux et avoir des... projets!

D'autant plus que les absences du Conseiller Général risquent fort de pénaliser la ville de Bitche.

Administrer une ville ne se résume pas à organiser fêtes : carnaval, kirb, cavalcade, etc...

Le Groupe d'Opposition : « BITCHE PERSPECTIVES »

Anita KLINGEBRERGER, Carole RIMLINGER, Ahmed CHABOUNIA, Carlos RAJA GABAGLIA et Pierre UNDRERINER.

[photo]

2^e Concours photo : des fleurs, des fleurs...



Le premier concours photo de la Ville de Bitche s'est déroulé en 2010 et avait pour thème «la Citadelle». Il a eu un franc succès et s'est clôturé par une belle exposition en mairie. L'originalité des prises de vues et l'intérêt qu'a suscité ce concours au delà des limites de notre commune a incité les organisateurs à renouveler l'opération. Cette année, le thème sera «Bitche en fleurs». Gros plans, panoramiques, vues générales ou cadrées, notre règlement comporte peu de contraintes pour laisser toute liberté à l'esprit créatif de chacun.

Le concours se déroulera du 1^{er} mai au 31 octobre 2011. Les photographes amateurs devront ainsi faire parvenir leur photo avant le 31 octobre, 17h00, à la mairie de Bitche (sur format papier et informatique). Comme l'an passé, un jury composé d'élus et de personnes qualifiées désignera les lauréats.

Les photographies seront exposées en mairie (salle Daum) avant la remise officielle des prix. Le premier prix sera l'édition en carte postale de la photo retenue.

Le règlement du concours est disponible en mairie ou téléchargeable sur le site internet de la ville : www.ville-bitche.fr. Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à contacter la mairie au :

☎ : 03.87.96.00.13.

Nos critères de notation sont : la propreté, l'originalité, la qualité des compositions dans les harmonies de couleurs, de formes, de volumes, la cohérence du fleurissement par rapport à votre habitation, la pérennité des compositions, la recherche d'un embellissement de votre habitation par les végétaux tout au long de l'année par l'utilisation de fleurs vivaces, de légumes si possible, arbustes et déco (pensez aux nichoirs...)

Cette année, nous attribuerons un nouveau prix spécial "coup de cœur du plus beau nichoir". Alors à vos planches et vis, nous tiendrons compte de l'originalité et de sa bonne fonction si possible.

Bon courage et rendez-vous à notre prochaine Cérémonie en Automne prochain pour récompenser vos gestes d'éco-citoyens.

✂ La commission du Fleurissement

Concours communal de fleurissement 2011



Nom : _____

Prénom : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____

Tél. : _____

s'inscrit dans la catégorie :

Cat 1 : Maisons et Jardins.

Cat 2 : Balcons, Terrasses, Fenêtres et Murs.

Cat 3 : Immeubles collectifs et Commerces

Cat 4 : Prix Spécial Lauréats.

Visible de la rue pour les 4 catégories

Chaque participant ne pourra concourir qu'à une seule catégorie. Un prix spécial «coup de cœur nichoir» sera attribué.

Pour participer gratuitement à ce concours, retournez ce coupon avant le 15 juin 2011.

Photo Jacques GAETIG



2011 est l'année internationale des forêts - Agriculture naturelle

[tourisme]

Ouverture d'un test center

Unique en France!

DESCOURVIERES



DELPHINE
Adjointe aux finances et au
tourisme.

Un Test Center à Bitche pour randonner en testant gratuitement du matériel de randonnée haut de gamme et dernier cri !

Le Parc Naturel Régional des Vosges du Nord a tenu ses assises du tourisme durable à Lorentzen en 2009.

A l'issue de ces 2 journées de travail, une forte attente autour de l'offre de la randonnée s'est fait ressentir.

Pour répondre à cette attente émanant de la majorité des partenaires touristiques du territoire, le Parc a entrepris un certain nombre d'initiatives visant à requalifier les services aux randonneurs.

L'une de ces initiatives est le choix du Parc d'adhérer au réseau International Best of Wandern (« le meilleur de la randonnée »).

C'est un réseau européen de destinations touristiques de randonnée lancé il y a quelques années par des stations allemandes et autrichiennes afin de renforcer la mise en marché du tourisme de randonnée pédestre.

Le réseau «Best of WAndern» se compose aujourd'hui de 8 partenaires répartis dans 5 pays (l'Allemagne, l'Autriche, La Suisse, le Luxembourg et la France), dont le Parc Naturel Régional des Vosges, unique destination française !

Intégrer un tel réseau permet l'échange d'expériences, mais aussi de bénéficier des services d'une agence allemande de marketing et de communication touristique, spécialisée dans la randonnée.

Par ce réseau, de nombreuses actions sont menées en direction des clientèles internationales attirées par la randonnée.

«Best of Wandern» édite une brochure annuelle et participe à des salons, commercialise des séjours de randonnée (par le Tour Opérateur Allemand Dertour), communique dans la presse mais aussi via son site Internet et les réseaux sociaux...

Dans sa volonté d'attirer de nouvelles clientèles non familiarisées avec la pratique de la randonnée, ce réseau

Affranchir
au tarif
en vigueur

MAIRIE DE BITCHE

Service Technique

31, rue du Maréchal Foch

57230 BITCHE

TOURISME

à la particularité d'avoir développé depuis 2007 des partenariats avec des marques de matériel de randonnée haut de gamme (BERGANS, SCARPA, VAUDE...).

Celles-ci mettent à disposition de chaque destination un lot de matériels pour alimenter un «TEST CENTER» dans lequel tous les visiteurs peuvent emprunter gratuitement chaussures de marche,

porte-bébé, vestes, sacs à dos...

Pour sa première en France, le Test Center du Parc Naturel Régional des Vosges du Nord est accueilli par l'Office de Tourisme Intercommunal du Pays de Bitche. Dans le Pays de Bitche, la randonnée tient une place de première importance grâce à un réseau très dense de sentiers balisés par le Club Vosgien.

Les balisages sont complétés par des livrets-guides proposant des circuits qui mènent les randonneurs vers différents sites patrimoniaux de grande valeur (étangs-tourbières, milieu forestier, ruines de châteaux-forts, rochers remarquables, musées...).

C'est tout naturellement que l'Office de Tourisme Intercommunal du Pays de Bitche a souhaité se lancer dans cette nouvelle expérience et qu'il s'est porté candidat pour accueillir le TEST CENTER. Tous les visiteurs pourront bénéficier de ce nouveau service.

Désormais, le public peut emprunter à l'Office de Tourisme des sacs à dos, vestes toutes tailles, porte-bébé, jumelles, chaussures de marche, GPS... le temps d'une randonnée découverte. Le TEST CENTER équipe aussi les petits qui seront ravis de découvrir la collection enfants.

Pour emprunter le matériel, rien de plus simple : il suffit de vous présenter à l'Office de Tourisme Intercommunal du Pays de Bitche, remplir le formulaire de location et de laisser une pièce d'identité en caution.

Adresse :

Office de Tourisme Intercommunal du Pays de Bitche

31 rue du Maréchal Foch
57230 BITCHE

Tél. : 03 87 06 16 16 / Fax : 03 87 06 16 17

E-mail : office.tourisme.bitche@wanadoo.fr

Site internet : <http://www.pays-de-bitche.com>

Horaires d'ouverture :

Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30, le samedi de 9h à 12h et de 14h00 à 16h30.

De mai à fin septembre, ouvert également les dimanche et jours fériés de 9h à 12h et de 14h à 16h30.

Les Marques partenaires sont : EUROSCHIRM - VAUDE - BERGANS - LOWRANCE - ZEISS - SCARPA

Autres marques partenaires : PM OUTDOOR.de : site de vente en ligne de matériel de randonnée et DERTOUR : tour opérateur allemand.

N'attendez pas ! Le TEST CENTER ne restera à Bitche qu'une année.

En 2012, il sera installé sur un autre territoire du Parc Naturel Régional des Vosges Nord afin de toucher un très large public.

N'hésitez pas et appelez : L'office de Tourisme Intercommunal du Pays de Bitche au 03 87 06 16 16.



MISSLER

GERARD



Adjoint aux travaux, à la circulation, à l'urbanisme et à la sécurité.

Le point sur les travaux.

Gérard MISSLER et Jacques WALTER s'assurent que les travaux engagés soient réalisés dans les délais et selon cer-

taines priorités.

L'intérêt collectif prime toujours!

Voirie

- Réfection partielle de la chaussée vers le Hochkopf à l'annexe STOCKBRONN, (tronçon entre la route forestière et la RD 662).
- Affaissements de chaussée au 61 rue de Sarreguemines et rue de la Paix.
- Mise en sécurité de l'accès de l'Impasse des Oiseaux sur la RD 662 (remplacement des bordures de trottoir, mise à niveau avaloir...).
- Abaissement de l'îlot central et élargissement du couloir de circulation au carrefour rues des Bombelles et des Tilleuls. Ces travaux ont été plus que nécessaires pour faciliter l'accès des autobus au parking de la citadelle et cette opération permet maintenant une circulation plus sécurisée des voitures, motos et chasse-neige. Montant des travaux : 5847 € TTC.
- Mise en sécurité des rues par colmatage des nids de poule sur l'ensemble de l'agglomération.

Ces travaux ont été réalisés par les entreprises GREBIL, BOUR, VEOLIA et nos ouvriers communaux.



Le rond-point réalisé lors de la réfection de la rue des Tilleuls avait été fait en dépit du bon sens. On avait simplement oublié que des bus pouvaient amener parfois des touristes à la Citadelle... L'ancien rond-point, trop haut, obligeait les chauffeurs à de nombreuses manoeuvres décourageantes.

Eclairage Public.

- Remplacement d'une ampoule sur projecteur au stade du FCB
- Rappel sur les travaux d'entretien et de réparation réalisés par la Régie Municipale d'Électricité :
- Interventions avec camion nacelle sur 66 points lumineux, interventions avec échelle sur 40 points lumineux (moins de 4 m de hauteur).

- Nettoyage des vasques des foyers EP suspendus rue du Mal Foch.



Bâtiments

Office de Tourisme: Rénovation et mise en peinture des murs et plafonds

Eglise Ste Catherine : Travaux d'étanchéité sur le toit de la nef, consolidation et mise en peinture de la rampe d'escaliers.

Ecole Pasteur : Réfection du hall d'entrée (murs, plafond et portes). Ces travaux ont été réalisés par nos ouvriers communaux

Cimetière: Travaux d'entretien et de réfection sur les murs extérieurs rue de Sarreguemines et vers le gymnase Teyssier. (entreprise Bour)

URBANISME

En 2010, les services d'urbanisme de la mairie ont traité:

- 35 permis de construire (PC)
- 117 déclarations préalables (DP)
- 65 certificats d'urbanisme (CU)
- 3 permis de démolir (PD)

Rappel: Procédure pour installation d'une enseigne publicitaires.

L'installation d'une enseigne est soumise à réglementation. Il faut adresser une demande écrite sur papier libre à Monsieur le Maire et joindre :

- Une photo de l'immeuble existant ou de la propriété avec emplacement de l'enseigne.
- Une photo de l'enseigne projetée (dimensions, couleurs, nature du matériau...).
- Un plan de masse de la situation.

[sensibilisation]
Sécurité - Circulation.



Hubert Christmann et Gérard Missler se sont rendus dans les écoles pour rappeler les règles de circulation aux enfants, notamment celles concernant la marche à pied.

Le 6 janvier dernier, une séance de sensibilisation à la sécurité routière a eu lieu à l'école Pasteur. Une séance similaire s'était déroulée en septembre 2010 à l'école «Baron de Guntzer». Elles étaient animées par Gérard Missler (l'adjoint aux travaux et à la sécurité) et Hubert Christmann (le Chef de service de notre Police Municipale).

L'objectif de ces interventions conviviales est multiple:

- Sensibiliser les jeunes sur les questions de la sécurité lors des déplacements à pied, en vélo, en voiture, en bus...
- Rappeler les attitudes et les comportements aux abords des établissements scolaires.
- Garantir aux élèves les meilleures conditions sur le trajet domicile-école

Ce type d'intervention est reconduit chaque année et périodiquement des actions d'observation et des contrôles par nos policiers sont réalisés aux abords des écoles afin de rappeler les règles de sécurité aux parents, aux accompagnateurs et aux élèves.

On invite les parents à sensibiliser les enfants aux dangers encourus à l'extérieur et notamment sur le trajet de l'école. Ils accompagneront plusieurs fois leurs enfants sur le trajet maison - l'école en insistant sur les dangers rencontrés. Ainsi, à pied,

- On marche toujours sur le milieu du trottoir ou du côté des maisons.
- On utilise les passages pour piétons, on regarde systématiquement à gauche et à droite avant de traverser et on ne court pas en traversant la chaussée.
- On connaît les différents panneaux de danger, d'interdiction et d'obligation

A vélo, on vérifie que le vélo comporte 2 freins, des feux AV et AR, un avertisseur sonore, des éléments réfléchissants...

Dans le cas d'utilisation de transport en commun, on attend que le bus soit parti avant de traverser la chaussée

Commission consultative pour la sécurité et la circulation.

Cette commission est constituée de :

- Gérard MISSLER- Adjoint au Maire et Président du comité
- Roland HOFF- Adjoint au Maire
- Jacques BRASSEUR- Conseiller Municipal
- Denis KARMANN- Conseiller Municipal
- Carole RIMLINGER- Conseillère Municipale
- Hubert TROTTMANN- Dirigeant Auto-Ecole
- le Lieutenant Bernard JACOBI- Gendarmerie Nationale
- le Capitaine Armand JUNG- Sapeurs Pompiers de Bitche
- Hubert CHRISTMANN- Police Municipale
- Jacques WALTER, responsable du service technique

Son rôle :

Collecter, mettre en forme, interpréter les doléances ou demandes émanant des administrés et se rapportant à la sécurité des usagers de la route sur l'ensemble du territoire de la Ville.

Après consultation lors de réunions programmées, prendre la décision qui s'impose afin d'offrir de meilleures conditions de circulation pour les usagers de la route. (piétons, cyclistes, automobilistes...)

L'amélioration de la sécurité des usagers de la route et des piétons sur les trottoirs reste une préoccupation constante de la commission.

L'implication et la collaboration entre administrations permettront d'enregistrer des progrès dans le domaine de la sécurité routière. (Ville, Gendarmerie, Sapeurs- Pompiers, Auto-Ecole...)



La Commission consultative pour la sécurité et la circulation se réunit plusieurs fois par an en mairie. Elle se rend régulièrement sur le terrain pour envisager les meilleurs solutions aux problèmes liés à la circulation.

[jeunesse] Aires de jeu.



Skate parc rue du Schellenthal

Terrain de basket et de boules, rue du Gal De Gaulle



Terrain école Pasteur



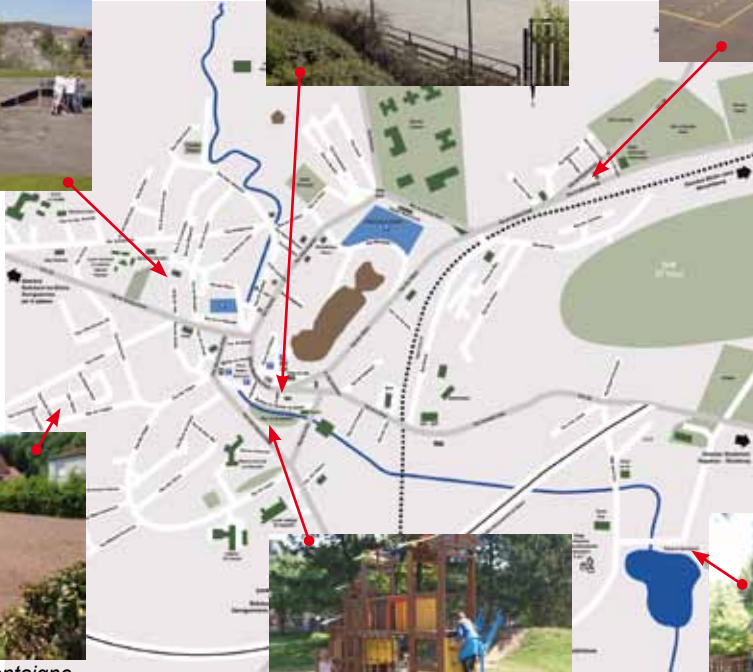
MERCKEL



Adjointe aux affaires scolaires, du 3e âge et de la jeunesse



Petite place rue Cormontaigne



Parc du Stadweiher



Etang de Haselfurth

La ville de Bitche dispose de quelques aires de jeu spécifiques destinées aux jeunes bitchois. L'une des prochaines missions du Conseil Municipal des Jeunes sera une réflexion par rapport à l'aménagement de ces espaces qui sont manifestement peu utilisés. Un budget sera attribué selon les propositions retenues.

Celà dit, on constate que malgré l'efficacité de nos agents, on trouve trop souvent des débris, voire des tessons de bouteilles sur ces emplacements. C'est dangereux et décourageant pour les enfants. Je fais ici un appel au sens civique de chacun pour respecter ces espaces publics.

[citoyenneté] Conseil municipal des jeunes.

HOFF



Adjoint chargé des relations avec l'armée et les pompiers, gestion de la démocratie participative, logement et commerce.

Début avril, les enfants des écoles Pasteur, Remparts et Baron de Guntzer ont eu la surprise de recevoir la

visite du premier adjoint et de son assistante, venus leur proposer la mise en place du nouveau conseil.

Avec la complicité active du corps enseignant, les élections ont été menées bon train : les classes se transformèrent en bureau de vote, avec urne et isolement, comme pour de vrai ; et les candidats de se bousculer pour présenter leur programme.

C'est là que la surprise changea de camp : les jeunes postulants étonnèrent élus et enseignants par la profusion d'idées et de projets qu'ils comptaient mettre en œuvre.

Nul doute que le nouveau conseil des jeunes sera particulièrement productif ; Il va avoir du pain sur la planche après son installation en séance plénière du jeudi 21 avril.



Le maire, Gérard Humbert et ses adjoints en charge du nouveau Conseil Municipal des Jeunes sont entourés des nouveaux membres élus pour deux ans et de Christiane KENNEL notre animatrice.

[déneigement] Une économie substantielle.

La facture de déneigement pour la période allant de décembre 2009 à mars 2010 s'élevait à 141 734 € TTC.

Pour des raisons budgétaires les travaux de salage et de déneigement ont été modifiés:

- Salage dans les zones prioritaires (carrefours, montées-descentes, virages, bâtiments publics...) et non plus sur l'ensemble du réseau routier.
- Pas d'intervention entre 22H00 et 06H00 (sauf en cas de verglas).
- L'entreprise qui effectue le déneigement n'intervient que sur ordre du responsable d'astreinte de la Ville.

Les choix que la municipalité a fait en matière de déneigement sont fondés et réfléchis. Nous ne souhaitons plus dépenser sans compter dans ce domaine. Cela dit, il ne s'agit pas de sacrifier la sécurité des personnes. Les bitchois ont remarqué l'évolution du service de déneigement et la plupart ont compris nos décisions. D'autres n'apprécient pas les changements et se confondent en ragots et critiques (ce n'est qu'à Bitche que les rues ne sont pas dégagées, les ouvriers communaux sont absents...). Cela n'a pas été le cas pour les professionnels et les livreurs qui n'ont pas remarqué plus de difficultés qu'ailleurs.

Pourtant, cette initiative s'est avérée payante. Le déneigement de la ville cette année entre décembre et mars a coûté 89 182 € TTC.

Rappel : l'augmentation des impôts locaux de 10% n'a ramené que 95 016 € au lieu des 132 000 € prévus et ne couvre même pas le coût du déneigement de l'année 2009/2010.

[mémoire] Journée des enfants disparus.

La Journée Internationale des Enfants Disparus sera reconduite le 25 mai prochain. au parc du Stadtweiher.

La cérémonie débutera à 14 H 30 et sera suivie d'un goûter pour les enfants présents. Elle se terminera par un lâcher de ballons.

Nous vous attendons nombreux à cette commémoration en hommage aux jeunes (de tout âge) qui disparaissent.



3 questions à :



Hubert CHRISTMANN
Chef du service de la
Police Municipale de
Bitche.

Quelle est la mission de la Police municipale ?

Placée sous l'autorité du Maire, la Police Municipale a en priorité un rôle de prévention et de dissuasion. Elle dispose pour cela de nombreux moyens de répression. De manière générale la Police Municipale a pour objet d'assurer le bon ordre, la sûreté, la sécurité et la salubrité publique.

Elle est chargée d'assurer l'exécution des arrêtés du maire et de veiller au respect des dispositions prévues par les différents codes de lois dans la commune (Code de la Route Code de l'Environnement - Code de la Construction et de l'Habitation - Code la Santé Publique).

A Bitche, ce service mène des missions variées :

- l'encadrement des manifestations sur la voie publiques ainsi que les sorties d'écoles, l'organisation des foires et marchés et la divagation des animaux.
- l'organisation des cérémonies militaires et le suivi des commissions de sécurité dans les E.R.P.
- la gestion des Débits de Boissons (ouvertures, mutations, fermetures tardives)
- la surveillance des opérations funéraires et le suivi administratif de ses tâches (rédaction des arrêtés municipaux et procès-verbaux).

Quand peut-on utiliser la tondeuse à gazon ?

L'arrêté municipal n° 99/016 du 2 janvier 1999, prévoit que les tontes de pelouses ou d'autres travaux de bricolage utilisant des machines à moteur sont autorisés :

- du lundi au vendredi de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 19h30
- les samedis de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 19h00
- les dimanches et jours fériés de 10h00 à 12h00

Faut-il une autorisation pour brûler des branches dans mon jardin ?

La réglementation locale permet d'incinérer uniquement de petites quantités de déchets végétaux coupés. Faire un feu nécessite toujours une autorisation obtenue auprès de notre service. Les branches de thuyas, d'épicéas ou de sapins devront être déposés à la déchetterie. Afin de préserver l'environnement et votre voisinage, il est important de limiter la production de fumée incommodante.

Pour l'obtention d'une autorisation d'incinérer des déchets végétaux, contactez notre service en Mairie de Bitche - Téléphone 03.87.96.00.13.



[golf]
Des moutons sur le green.

Après une longue trêve hivernale, les golfeurs sont au rendez vous avec plaisir, joie et dans la bonne humeur avec un calendrier événementiel bien chargé. Plus de 60 manifestations auront lieu cette saison entre les rencontres des équipes, matchs de division nationaux, ainsi que de nombreuses compétitions animant ainsi la vie du club.

Cette année, les collines du Grand Kindelberg continueront à faire parler d'elles dans de nombreux magazines et destinations golfigues. Notre golf qui s'étend sur 80 hectares est le fleuron des golfs français par sa qualité de terrain, son fleurissement et son entretien. Comment continuer à surprendre les golfeurs et touristes? Tout simplement en poursuivant notre politique dynamique, alliant bio diversité et formules innovantes.

A ce titre, les collines du Grand Kindelberg vont accueillir prochainement des "tondeuses à l'écossaise". En effet, un petit troupeau de moutons se verra attribuer les nombreuses zones en friche pour effectuer l'entretien là où nichent lapins, hérissons, écureuils Il y a près de 30 ans tous ces terrains du site du Grand Kindelberg étaient réservés à la pâture. Les oiseaux ne sont pas en reste, puisque près de 200 nichoirs seront installés prochainement dans les arbres du golf. C'est une idée de notre Greenkeeper en étroite collaboration avec les services de la Ville de Bitche, Bravo à eux!

Du nouveau sur le site Internet du golf (www.golf-bitche.com) : on peut survoler et découvrir grâce à un drone, le golf, la ville de Bitche, les Vosges du Nord et même les plus beaux reliefs à plus de 800 mètres d'altitude.

Plusieurs opérations de soutien et de contribution financière ont été menées depuis la création du golf. En effet, certains de nos membres ont contribué financièrement à de nombreux travaux (d'arrosage en l'occurrence) et également au fleurissement du parcours et des abords du club house. Qu'ils en soient ici remerciés.

Pour la sécurité de ses joueurs, le Golf de Bitche vient de s'équiper d'un défibrillateur de marque Schieller fabriqué à Wissembourg. Il permettra d'intervenir rapidement en cas de malaise cardiaque.

Pour la rentrée de septembre 2011, la Ville de Bitche et le Golf projettent de créer une section "Sport Etude" en partenariat avec le Collège St Augustin. En effet, cette structure dispose de tous les atouts pour mener à bien cette idée. Un internat rénové, des formations de haut niveau et la proximité avec le site d'entraînement.

Nous attendons des élèves de toute la France et pourquoi pas de l'étranger? Les aménagements sur le golf ont déjà débutés et une salle de cours moderne est déjà à la disposition des futurs élèves. Nous souhaitons à ce projet toute la réussite qu'il mérite.

Patrick Schwalbach.



[fête d'été] Médiévales européennes.

La première édition des Médiévales Européennes a permis de réduire de moitié les dépenses de nos estivales. Pour 2011 les préparatifs vont bon train et nous allons à nouveau replonger la citadelle à l'époque des chevaliers.

En 2010, pas moins de 10.000 personnes avaient franchi le pont levé de notre forteresse. Nous espérons que les visiteurs seront encore plus nombreux cette année et nous proposons une formule avec une programmation bien plus étoffée. Un site, deux époques : une partie 100% médiévale qui se déroulera sur les hauteurs de notre château et une deuxième partie, plus proche de notre temps, qui se trouvera sur l'esplanade.

Les 29, 30 et 31 juillet 2011 sur le lieu ancestral du château de Bitche vous trouverez :

Le vendredi soir, l'inter-association de la ville, ne regroupant pas moins de seize associations de la localité, organisera le bal des associations. Soirée qui sera animée par l'orchestre CHALAX, sous le grand chapiteau qui sera érigé sur le parking de la citadelle.

Le samedi l'ouverture des portes se fera à 10h00, le public pourra découvrir une vingtaine de campements retraçant la vie et l'artisanat du XVIII siècle : des cracheurs de feu côtoieront des forgerons et des tailleurs de pierres, vous pourrez assister à des démonstrations équestres, à des présentations de rapaces, ou encore à des combats à l'épée, aux tirs aux canons, découvrir la basse cour et j'en passe et de plus belles. Un vrai retour dans le passé ! Les campements qui représentent plus de 200 figurants seront plantés sur le chemin de ronde du château et à l'intérieur de l'enceinte. Les stands de restaurations seront tenus par les associations de la cité sous la bannière de l'IVB. Vous pourrez là aussi trouver de la restauration et un service hors du temps. Le samedi soir se déroulera à partir de 20 heures sous le chapiteau une programmation inédite qui nous ramènera dans le présent, avec en avant première pour une durée de 1h30 un concert du GROUPE ABBA forever. Ce groupe a rempli les plus grandes salles de notre hexagone. Il reprendra en live les plus grands succès du mythique groupe ABBA. En deuxième partie une machine à tube prendra possession de la scène. Le COLLECTIF METISSE qui jouera son plus grand succès du box office des trois dernières années. Et nous finirons cette BITCHE'PARTY avec le DJ Phillipe qui enflammera la dernière partie de la soirée jusqu'au petit matin.

Le dimanche nous repartons en l'an 1736, après le mariage médiéval du Comte de Deux-Pont-Bitche et d'Anne de Salme l'année dernière. Cette année, nous verrons la reconstitution du baptême de leur descendance. La céré-

LEICHTNAM



monie se déroulera sur le parking de la médiathèque Joseph SCHAEFFER. Après l'office, le cortège se dirigera sur les hauteurs du château où un banquet sera tenu. Dans l'après midi les visiteurs pourront découvrir l'artisanat et les démonstrations de combat et d'agilité équestre. A partir de 18 heures, sous le chapiteau, l'orchestre Die ELSÄSSER vous emmènera en musique jusqu'au début du grand feu d'artifice de 22h30. A l'issue du feu d'artifice, les festivités se poursuivront avec une soirée DJ animée par notre radio locale RADIO Studio 1. Nous vous invitons d'ores et déjà à réserver cette date.

Tarifs du week end :

Soirée du vendredi, bal de l'interassociation : 5 €.

Entrée des Médiévales européennes :

- Adultes : 7 € samedi et 7 € dimanche. Tarif réduit : 3,50 € (costumés).

Pass deux jours samedi / dimanche: 10 €.

Bitche Party : Accès chapiteau pour le concert: 19 € en pré vente et 22 € à la caisse du soir. Achat et réservation des billets à l'office du tourisme de Bitche et aux points officiels de billetterie: FNAC, Auchan, etc.

Gratuit pour les Bitchois!



Cette année les Bitchois pourront venir gratuitement aux Médiévales Européennes. Pour cela il vous faudra vous faire délivrer une carte en mairie. Elle vous donnera l'accès gratuit toute l'année au plateau de la citadelle ainsi qu'au jardin pour la Paix.

Seuls les Bitchois en possession de cette carte pourront accéder gratuitement aux Médiévales européennes.

[cavalcade]

Succès pour le carnaval.



La cavalcade du 13 mars a réuni, chars, troupes et fanfares sur des thèmes aussi différents que variés. C'est dans une ambiance festive parsemée de confettis, bonbons et petit salé que le cortège s'est dirigé vers l'Espace CASSIN où une médaille a été offerte à chaque participant. Certains ont été particulièrement primés pour leur originalité (char du foyer des jeunes de Lengelsheim) et pour leur beauté

(club d'épargne de Roppeviller). Les représentants de la Ville de Lebach nous ont impressionnés par leurs magnifiques costumes. Un prix particulier pour avoir réalisé la plus belle vitrine de carnaval a été attribué à Madame Heidi LAB des Gourmandises de HEIDI.,

Le carnaval des enfants a remporté un franc succès auprès de nos petites têtes blondes qui ont répondu présents le samedi 12 mars pour une après-midi de joie et de bonne humeur.

La gagnante du concours de dessin qui a servi de support pour l'affiche, est mademoiselle Bérénice KIEFFER. Elle s'est vue offrir la médaille de carnaval par Monsieur le Maire. Grand merci au couple princier Mlle Fanny MULLER et M. Christian DESUMER d'avoir donné de leur temps pour accompagner notre Ville aux différentes manifestations.



Nous remercions aussi les commerçants pour leur soutien et notamment, le super marché Match, Villa Verde, fleuriste Nymphéa, librairie André Pierron, Elle et Lui et coiffure Nicolas. Merci à tous ceux qui ont œuvré pour que la fête soit une réussite.



C'est la vitrine des gourmandises de Heidi qui a été reconnue «plus belle vitrine de Carnaval».

[rallye]

Sortie de route pour Bitche.



Dans les coulisses de la Mairie de Bitche on s'interroge sur les raisons qui ont poussé la Fédération Française du Sport Automobile à donner un coup de frein brutal au passage du rallye dans le camp de Bitche. Quel qu'elles soient, c'est désormais sûr, le Championnat du Monde des Rallyes restera en Alsace. Au sortir de l'hiver, l'agitation reprenait dans les paddocks ; à Bitche, l'équipe d'organisation se remettait au travail pour peaufiner les détails de cette gigantesque épreuve : la boucle litigieuse près de Haspelschiedt, environ 2 km, était supprimée pour éviter les débordements de spectateurs de l'an passé et de nouveaux espaces pour le public étaient proposés par l'armée : de quoi propulser cette épreuve encore plus en avant dans la course aux plus belles spéciales.

De plus, un second parcours a été proposé par Roland Hoff et validé par le nouveau directeur de course, Dominique Serriys. Il devait servir de tampon en cas de retards trop importants. En effet, un passage sur deux aurait pu être facilement supprimé sans préjudice pour l'aspect sportif du rallye : il restait encore quelque 62 km d'étapes chronométrées (contre 57 en 2010).

Cette seconde épreuve chrono devait prendre le départ à Enchenberg en direction de Guisberg, descendre au « Felsenhof, » et remonter sur la D110F reliant Rohrbach à Montbronn, mais en faisant un écart par la RF venant de la « Metschbrück » (10km).

Spectacle garanti quand on connaît le tracé de ces routes à travers des paysages torturés, et de plus, facilement accessible au public et visible de partout. La répartition du public sur deux spéciales différentes permettait d'éviter par ailleurs les monstrueux embouteillages dont nous avons souffert l'an dernier.

Que du bonheur donc, sauf que pour notre malheur la FFSA en a décidé autrement : Sous prétexte d'un article contenu dans la charte du Parc des Vosges du Nord et interdisant toute compétition de véhicules à moteurs sur son territoire, les responsables ont, selon le directeur de course, préféré contourner l'obstacle; mais on peut aussi penser que l'influence d'élus du nord de l'Alsace, trouvant que le rallye faisait la part trop belle au sud n'était pas étrangère à cette décision.

Enfin, peut être que l'abrogation de cet article, prévu dans la nouvelle charte du Parc Naturel des Vosges du Nord applicable en 2012, nous permettra de négocier efficacement le virage pour un retour l'an prochain! Après tout, même Sébastien Loeb est toujours en course malgré quelques sorties de route !



[transfrontalier]

Rencontre Bitche-Lebach.

Dans le cadre des rencontres annuelles entre Lebach et Bitche, de nombreuses associations ont répondu présent lors du déplacement à Lebach le 21 janvier dernier. Il y avait par exemple l'école de danse du Pays de Bitche, le syndicat des arboriculteurs du Pays de Bitche, le Tennis club, la gymnastique volontaire, la SHAL, etc... . Le Colonel Houet a également rencontré son homologue allemand.

Parmi elles, pour la première fois, le club de ping-pong d'Obergailbach et un membre du groupe "Courir à Hasselfurth" ont pris des contacts avec leur club respectif. Le club de Pétanque de Lemberg, a également engagé des contacts.



Le maire de Lebach, Arno Schmitt était présent à cette rencontre des associations. Il était chaleureusement accueilli par Roland Hoff et Josiane Nominé qui représentaient la municipalité.

[Culture] Médiathèque.

NOMINE

JOSIANE



Des nouveaux tarifs ont été votés :

Afin de simplifier le système de tarifs actuels, et de s'aligner sur les tendances régionales et nationales, la grille tarifaire de la médiathèque a été revue à la baisse:

Abonnement jeunesse (-18 ans) -> GRATUIT

Carte jeune 0-12 ans accès uniquement au fonds jeunesse

Carte ados 13-17 ans accès au fonds jeunesse + adulte

Emprunt de livres : illimité, 4 revues, 2 LCD, 5 CVD audio, 2 partitions, 1 CD-ROM -> prêt pour 3 semaines

1 vidéo pour 1 semaine.

Abonnement adultes:

Livres illimité, 4 revues, 4 LCD, 5 CD audio, 2 partitions
1 CD ROM => prêt pour 3 semaines : 10 €.

Tarif réduit: 5 €.

Gratuit pour les Rmistes, chômeurs, handicapés.

horaires

Lundi	Fermé
Mardi	14h00 - 18h00
Mercredi	10h00 - 12h00 / 13h30 - 18h00 10h00 - 12h00 / 14h00 - 18h00 (été)
Jeudi	Accueil de groupes
Vendredi	14h00 - 19h00
Samedi	10h00 - 12h30 / 13h30 - 17h 10h00 - 12h00 / 14h00 - 17h (été)

L'Europe bouge.

Dans le cadre de la grande région "Saar-Lor-Lux", cette année, le Land de Sarre est organisateur de «l'Europe Bouge». C'est la ville de Lebach qui a été choisie pour accueillir cet événement. Plus de mille personnes, venues de France, du Luxembourg et du Land de Sarre sont attendues.

De nombreuses activités sportives, comme le tennis, l'aqua-jogging, la course à pied, la gymnastique, la pétanque, etc ... seront proposées aux participants de plus de 18 ans, de tous niveaux.

Le départ du bus aura lieu le samedi 28 mai à 8H30 sur le parking du Match (Bitche). Le retour est prévu pour 18 H. Si vous souhaitez vous associer à cette journée sportive, nous vous invitons à vous inscrire en mairie au 03.87.96.00.13. Des flyers seront mis à disposition dans les lieux habituels.



Josiane Nominé, notre adjointe à la Culture est très présente lors des nombreuses rencontres transfrontalières.

Université populaire.

- Les rentrées de l'université Populaire dont une partie des cours sont dispensés à Bitche se suivent mais ne se ressemblent pas. En matière de cuisine, nous rappelons les dates et les horaires :

- menu de Pâques : 6 (jeudi 14 avril de 18 à 21h, 49€)
- Buffet froid : 1 (jeudi 12 mai de 18 à 21h, 49€)
- Menu estival : 1 (jeudi 26 mai de 18 à 21h, 49€)
- Le gâteau d'anniversaire 3 (jeudi 9 juin de 18 à 21h, 44€)
- Terrines : 2 (le jeudi 23 juin de 18 à 21h, 49€)

Les cours d'allemand «débutants» et d'anglais «continuants» fonctionnent en nombre suffisant.

Le cours de yoga garde ses adeptes, tout comme le cours sur l'histoire de l'Art.

Les cours d'écologie en compagnie de Monsieur Gilles Fauchon prennent l'air. En effet, ils seront agrémentés de sorties sur le terrain pour mieux comprendre la nature et la richesse de notre territoire.

Le cours des plantes, des simples avec Gaby Conrad est un incontournable pour les buveurs de tisanes.

Gilbert Fogel saura vous former à l'orientation si vous envisagez de belles marches hors des sentiers battus.

Des places sont encore disponibles. N'hésitez pas à demander le programme complet en mairie de Bitche au 03.87.96.00.13 ou à l'Université Populaire de Sarreguemines Confluences au 03.87.09.39.81.

Festival «il était une fois».

La communauté des communes prend en compte les particularités et demandes de chaque commune. Ainsi dans le cadre du festival «il était une fois» la ville de Bitche accueillera le dimanche 21 août au jardin pour la paix, le déjeuner sur l'herbe. Aucun lien avec le tableau, mais avec Artonik. qui part en vacances le temps d'un joyeux pique-nique installé en pleine rue. Neuf personnes en vacances revisitent les années 50 à 70 sur fond d'archives-radio d'époque.

Le spectacle est gratuit. Avis aux amateurs.

[démocratie participative]

Réunion de quartier.

18 MAI 2011 à 20h. à Cassin

Avec le printemps le moment est venu de rencontrer à nouveau nos concitoyens. Nous avons pensé qu'il serait plus judicieux de ne tenir qu'une ou deux réunions en lieu et place des 5 réunions habituelles (une par bureau de vote), dans la mesure où l'an dernier, elles ne connaissaient plus l'affluence des années précédentes.

Aussi, nous vous invitons le 18 mai prochain à venir partager vos désirs, vos soucis, vos encouragements et peut être aussi vos satisfactions lors de cette réunion qui se veut avant tout conviviale.

Le réseau des villes fortifiées de la grande région.

Le réseau s'agrandit : il compte 2 nouveaux membres : Thionville et Homburg/Sarre (D).

Lors de la dernière assemblée générale, de nouvelles idées ont été retenues. Un nouveau projet en étroite collaboration avec la Fachhochschule Kaiserslautern, Standort Zweibrücken et le réseau des villes fortifiées est en cours de programmation. Dans le cadre d'un travail de fin de cycle dans la filière «médias et digitalisation», un étudiant se chargera de la réalisation d'un film de présentation des fortifications des villes du réseau. Le professeur et tuteur de ce travail de fin d'étude est Madame Barbara Christin.

Côté scolaire.

Le collège Jean-Jacques Kieffer et la Realschule Tiltalschule ont renoué contact. S'en suit un projet commun visant à faire profiter des classes biculturelles côté bitchois et lebachois, planifié pour début 2012. Il s'agit d'un projet de vacances de ski dans les Alpes. Afin de mieux se connaître au préalable, deux visites sont organisées dès la rentrée scolaire en septembre. La première aura lieu côté allemand à Losheim am See pour profiter des sports nautiques, la seconde à Bitche pour une sortie VTT.

A noter que le Collège St Augustin et les écoles des classes primaires biculturelles ont toujours entretenu les échanges et les rencontres avec leurs homologues allemands.





ETAT CIVIL

[médiévales 2011] Appel à figurants.



Comme l'an passé, la fête sera animée autour d'un thème : «le baptême du prince» qui sera célébré le dimanche matin. Pour cette animation, nous recherchons des figurants. Ils participeront à la reconstitution de ce sacrement.

Si vous êtes intéressés, merci de vous faire connaître au service animation de la Ville : Mlle Christiane KENNEL - Tel: 03.87.96.00.13.

Courrier des jeunes

Utilisez ce coupon et déposez le à l'accueil de la mairie pour nous faire part de:

- vos idées
- vos remarques
- vos observations



Mme, Mlle, M.

Adresse: _____

Suggestions:

Liste des naissances à compter du 03/12/2010

GIENDAJ Etienne né le 03 décembre 2010 à Sarreguemines
 BRUOT Louna née le 05 décembre 2010 à Sarreguemines
 GAY Baptiste né le 15 décembre 2010 à Sarreguemines
 DA COSTA Matthieu né le 2 janvier 2011 à Sarreguemines
 PAWLAK Eleana née le 5 janvier 2011 à Sarreguemines
 JUTTET Etienne né le 7 janvier 2011 à Sarreguemines
 REHAMNIA Inès née le 10 janvier 2011 à Sarreguemines
 THUMMEN Chrismaelle née le 10 janvier 2011 à Schiltigheim
 DIAKITE Aïcha née le 16 janvier 2011 à Sarreguemines
 FERBACH Elsa née le 24 janvier 2011 à Haguenau
 SARDOU Sarah née le 25 janvier 2011 à Haguenau
 DUCCELLIER Xavier né le 26 janvier 2011 à Sarreguemines
 DUCCELLIER Sébastien né le 26/01/2011 à Sarreguemines
 BRUGGERE Mike né le 31 janvier 2011 à Sarreguemines
 BERNARD Jules né le 2 février 2011 à Sarreguemines
 LIST Romain né le 13 février 2011 à Haguenau
 LOBJOIS Jérémi né le 16 février 2011 à Sarreguemines
 PAKIR Cengizhan né le 16 février 2011 à Sarreguemines
 KAMIL Enzo né le 24 février 2011 à Haguenau
 GÖK Ediz né le 02 mars 2011 à Haguenau
 DURRENBERGER Robin né le 18 mars 2011 à Haguenau
 BERNIER-CIRILLO Antoine né le 25 mars 2011 à Sarreguemines
 WACHTER Emma née le 29 mars 2011 à Sarreguemines
 BUSCHE Nathan né le 29 mars 2011 à HAGUENAU
 MARTELLI Maïssane née le 30 mars 2011 à Sarreguemines
 LOCATELLI Julia née le 06 avril 2011 à Sarreguemines
 OMHOVER—SCHWARTZ Cloé née le 15 avril 2011 à Sarreguemines
 LELEU Arnaud né le 18 avril 2011 à Haguenau

Liste des mariages à compter du 14/12/2010

SOÏME Youri/SARAZIN Aurélie le 20 décembre 2010

Liste des décès à compter du 14/12/2010

SCHUSTER Alfred décédé le 15 décembre 2010 à Bitche
 VOGEL Albert décédé le 17 décembre 2010 à Bitche
 DERNI Fatma décédée le 17 décembre 2010 à Bitche
 SPRUNCK Yvonne décédée le 22 décembre 2010 à Bitche
 KRIEGEL Jeanne décédée le 25 décembre 2010 à Bitche
 PAQUIN Yvonne décédée le 30 décembre 2010 à Bitche
 SPRUNCK Jackie décédé le 02 janvier 2011 à Bitche
 GABENESCH Yvonne décédée le 07 janvier 2011 à Bitche
 COTRELLE Fernand décédé le 08 janvier 2011 à Bitche
 HOLTZER Jean décédé le 15 janvier 2011 à Bitche
 MEYNIEL Céline décédée le 14 février 2011 à Bitche
 LEPPERT Michel décédé le 28 février 2011 à HAGUENAU
 OBERHAUSER Anne décédée le 05 mars 2011 à BITCHE
 OCHS Marie France décédée le 12 mars 2011 à BITCHE
 OLIGER Fridolin décédé le 26 mars 2011 à BITCHE
 HANK Zohra décédée le 30 mars 2011 à BITCHE
 GAILLY Michel décédé le 05 avril 2011 à SARREGUEMINES
 LOUX Marie Madeleine décédée le 08 avril 2011 à BITCHE
 RAUM Monique décédée le 11 avril 2011 à BITCHE
 SCHAEFFER Ernestine décédée le 19 avril 2011 à FORBACH

La Citadelle de Bitche

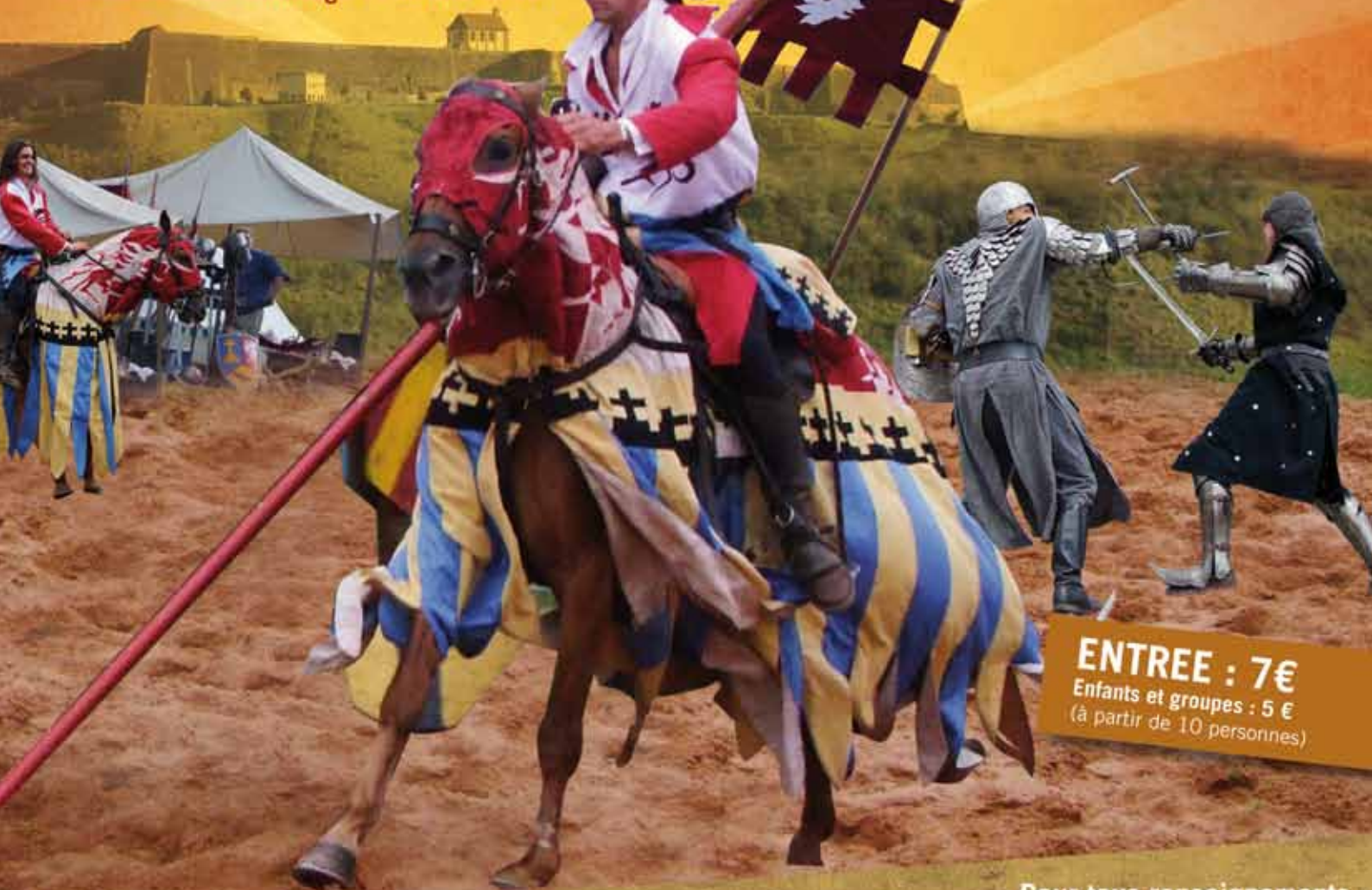
le Secret du Chevalier

Spectacle équestre médiéval
Mittelalterliche Ritterschau

Du 1er juin
au 31 août

Du mercredi au dimanche
Représentations à 14h30 et 16h30

1. Juni bis 31. August
Mittwochs bis Sonntags 14:30 und 16:30



ENTREE : 7€
Enfants et groupes : 5 €
(à partir de 10 personnes)

Pour tous renseignements :

03 87 96 18 82 - www.citadelle-bitche.com

Office de tourisme du Pays de Bitche : 03 87 06 16 16

